



RACING
CLUB
DE FRANCE

INSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.sporformation.fr
avant le 30/06/2024

SPOR
F=**FORMATION**

DEVENEZ

EDUCATEUR SPORTIF

BPJEPS certifié ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS



Les Objectifs

Obtenir la compétence d'encadrer et animer, à destination des différents publics, des séances sportives dans les familles d'activités physiques et d'animations sportives suivantes :

- les divers sports collectifs
- l'entretien corporel
- la pratique des jeux ludiques ou jeux sportifs
- les activités en espace naturel

**PROCHAINE
SESSION**

**de Septembre 2024
à Aout 2025**

Notre site de formation : Paris

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Alternance : 609 h de formation sur 12 mois

998 heures en structure

Pour devenir un éducateur sportif professionnel et diplômé

La formation

- Concevoir des projets d'animations sportives
- Conduire des séances d'animations sportives adaptées au public
- Conduire des cycles d'apprentissage, compétitions
- Être capable d'adapter la séance proposée selon le public
- Créer des événements
- Devenir un éducateur sportif professionnel polyvalent et diplômé

Le titre

- BPJEPS Niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- Inscrit au RNCP sous le numéro 37191
- Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Date de publication : 06/09/2018
Date d'échéance : 01/01/2025
- Certification selon le référentiel diplôme
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033105450/>)

Les compétences

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités pour tous.
- Organiser et gérer des activités pour tous.
- Communiquer à propos des actions de la structure.
- Assurer la Sécurité des pratiquants.
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités pour tous.

Les prérequis

- Avoir 18 ans, réussi les TEP, le PSC1, un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à l'entrée en formation. Être licencié(e) joueur(euse) depuis + de 3 ans dans la fédération sportive de la mention choisie et être actuellement licencié(e).

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- Se former à un métier grâce à l'alternance et obtenir un diplôme
- Bénéficier du statut de salarié
- Bénéficier de la prise en charge de la formation et d'un accompagnement personnalisé
- Se construire une expérience de terrain et une place dans une structure
- Pérenniser son emploi

LE + POUR L'EMPLOYEUR

- Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (UC1 à UC2)
- Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- Une aide jusqu'à 6 000 € la 1ère année de contrat
- Une exonération partielle des charges patronales

INFOS PRATIQUES

➤ Lieu de Formation :

Racing club de France

📍 5 rue Eblé

75007 PARIS

✉ admin@sporformation.fr

➤ Jours de formation en centre :

Le lundi et le mardi

➤ Coordinateur pédagogique :

Raphaël : 06.23.71.69.97 - raphael@sporformation@gmail.com

➤ Tarifs :

En contrat d'apprentissage la formation est prise en charge selon le coût du contrat.

Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **

Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.

Avec prise en charge Pôle Emploi : 8,50 €/H **

** hors certifications et frais de dossier.

➤ Résultat de la promo 22-23 : première session à venir

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPECIFICITE